



Le COMMUNICATEUR



PROPOS DU MAIRE

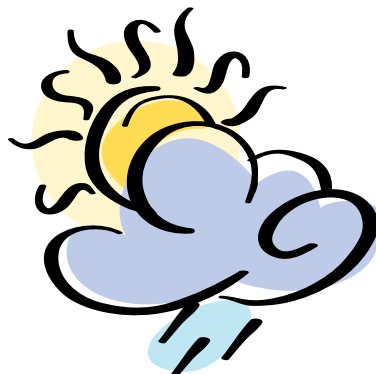
Vers le 17 juin dernier, il nous a été rapporté que notre municipalité avait fait l'objet de vandalisme à plusieurs endroits. En effet, nous avons pu constater que certains panneaux routiers indiquant la direction de plusieurs destinations avaient été interchangés de manière à les retrouver à d'autres intersections de rangs ou de rues. De plus, certains panneaux routiers indicateurs de vitesse illustrant une limite de vitesse de 50 Km/h avaient été interchangés en faveur de panneaux indiquant une vitesse limite de 80 Km/h. Ces incidents auraient pu avoir de très fâcheuses conséquences. À l'évidence, modifier une limite de vitesse de cette façon constitue un acte criminel car on peut facilement imaginer les conséquences dans un tel environnement alors que des enfants circulent ou s'amuse tout près de nos rues, nos parcs et diverses intersections. Il serait donc bien vu d'exercer une surveillance accrue afin d'éviter tout drame potentiel. Les policiers de la Sûreté du Québec sont au fait de ce type de méfaits publics et nous vous invitons à les aviser si vous observez tout comportement inhabituel d'individu(s) s'afférant à déplacer ou vandaliser nos panneaux de circulation.

Dans un tout autre ordre d'idées, au nom du conseil, je souhaiterais remercier et féliciter vivement notre technicienne en loisirs, madame Ariane Garceau, et tous nos jeunes bénévoles qui ont mis l'épaupe à la roue pour faire de notre Fête nationale un succès. Malgré l'interdiction de la SOPFEU de tenir des feux de joie et des feux d'artifices traditionnels, on pouvait voir combien les jeunes familles étaient heureuses de profiter du Centre des loisirs pour inviter leurs enfants à jouer dans les installations gonflables, se rafraîchir sous les jeux d'eau et s'offrir par la même occasion un pique-nique fort agréable.

Héraultville étant accréditée 'Municipalité amie des enfants' (MAE), il est heureux que de telles activités prennent place à l'intérieur de la municipalité. Je ne serais d'ailleurs aucunement surpris de voir Ariane nous proposer bientôt d'autres rencontres citoyennes tout aussi emballantes. Encore une fois, un gros MERCI à tous nos jeunes bénévoles qui ont accompli un magnifique travail tout au long de cette fête.

On se souhaite un bel été !

Bernard Thompson



NOUVELLE ENTREPRISE À HÉROUXVILLE



**CLIMATISATION
HUDON**

CLIMATISATION
VENTILATION
CHAUFFAGE
RBQ: 5829-1238-01

819-531-0175

Nouvelle compagnie de climatisation, ventilation et chauffage ici à Héraultville.

Avec plus de 12 ans d'expérience dans le domaine, il me fera un plaisir de pouvoir répondre à vos besoins avec un service rapide et professionnel.

N'hésitez pas à me contacter au 819-531-0175 afin d'avoir une soumission pour une nouvelle installation ou la réparation d'un de vos appareils déjà en place, plusieurs subventions sont disponibles actuellement à l'achat d'une thermopompe.

Alexandre Hudon

ÉCOCENTRE

Horaire

Toutes les semaines:
Vendredi (8h00 - 12h00)
Samedi (8h00 - 12h00)

Tarif minimum : 10\$ pour les matières non-valorisables

Gratuit pour matières recyclables, résidus domestiques dangereux, pneus, métaux, bois, agrégats, bardeaux.





AFFAIRES MUNICIPALES

Lors de la séance du conseil tenue le 13 juin 2023, les sujets suivants ont été abordés :

- Le conseil a renouvelé les assurances annuelles de la municipalité auprès de *FQM Assurances* à compter du 1^{er} août 2023 au coût de 46 799.40\$.
- Le conseil a consenti aux branchements de service aqueduc et égout pour les propriétés suivantes : 75 à 81 rue Gagnon, 85 à 91 rue Gagnon et 95 à 101 rue Gagnon. Les coûts sont aux frais des propriétaires.
- Le conseil a adopté le règlement no 206-2023 concernant les ententes relatives à des travaux municipaux.
- Le conseil a résolu d'accepter la soumission de la compagnie *ELDesign* pour la réfection de la piscine municipale. Le coût est de 117 027,30 \$, taxes incluses. Ces travaux sont rendus possibles grâce au programme de subvention de Développement économique Canada – Fonds canadien de revitalisation des communautés.
- Le conseil a autorisé les travaux à réaliser à la génératrice de la station d'eau potable par la compagnie *Génératrice Drummond* qui consiste à installer un réservoir d'expansion, remplacer la pompe d'amorçage et nettoyer la génératrice. Le coût est de 1 364.73 \$, taxes en sus.
- Le conseil a résolu d'autoriser la présentation du projet « Amélioration – bonification des infrastructures » au programme Fonds Région Ruralité (FRR) volet 2. Il s'agit d'améliorer l'aspect mobilier de la piscine sise au Centre des loisirs.
- Le conseil a appuyé par résolution la MRC de Mékinac dans sa demande à la ministre Maïté-Blanchette Vézina de suspendre temporairement l'octroi de nouveaux titres miniers sur les secteurs suivants du territoire de la MRC de Mékinac, plus précisément : les périmètres urbains avec une bande de protection de 1000 mètres autour; les aires de protection des prises d'eau potable municipales et une bande de protection minimale de 1000 mètres autour du puits de captage; les portions du territoire correspondant aux affectations récréatives identifiées au schéma d'aménagement en vigueur; la zone agricole selon la *Loi sur la protection du territoire* et des activités agricoles.
- Le conseil a résolu d'installer une nouvelle signalisation au coin du chemin Grande-Ligne et chemin Saint-Timothée. Un arrêt obligatoire aux quatre coins sera mis en place.
- Le conseil a reporté le mandat à accorder à une firme d'ingénierie pour de futurs plans et devis touchant le ponton du chemin des Petites Forges. La raison en est que des discussions sont en cours auprès du Ministère des Transports à ce sujet.
- Le conseil a résolu de procéder à l'emploi d'un étudiant pour permettre l'ouverture de la bibliothèque cet été. L'horaire de 12 heures par semaine et sera rémunéré à 15,25 \$ de l'heure.
- Le conseil a convenu d'autoriser les *Premiers répondants* à assurer le service des premiers soins lors du tournoi organisé par « *Les Terres d'Éliassgoth* », les 2 et 3 septembre 2023.
- Le conseil a résolu d'appuyer l'*Office municipal d'habitation de Mékinac* dans ses démarches pour l'embauche d'un(e) directeur(trice) à temps complet.
- Le conseil a résolu de demander un avis juridique dans le but de déterminer avec exactitude la qualification des chemins situés autour du Petit lac du Castor, plus précisément dans la zone de villégiature 4-VA. Il s'agit de déterminer les avenues réglementaires qui s'offrent aux propriétaires lorsqu'on évoque les termes tels : « droit de passage », « servitude », « rue », « chemin », lors d'une demande de travaux liée à l'obtention d'un permis.

Prendre note que l'ordre du jour des séances du conseil apparaît les jours précédant la séance au site internet de la municipalité et que vous y trouverez également les procès-verbaux des délibérations passées. Les séances se tiennent le deuxième mardi du mois à 19:30 H à la salle municipale située au 1060 Saint-Pierre.

Votre conseil :

Yvan Bordeleau, Helene Gilbert, Michel Tremblay, Diane Jacob, Véronique Doucet, Isabelle Clément.



CAPSULE D'INFORMATIONS - PROTECTION DES RIVES

CITOYENS RIVERAINS

Les rives, le littoral et les plaines inondables sont essentiels à la survie des composantes écologiques et biologiques des cours d'eau et des lacs. La volonté du gouvernement du Québec et de la Municipalité de Hérrouxville est de leur accorder une protection adéquate. Le gouvernement du Québec a laissé le soin aux municipalités d'adopter un règlement respectant l'esprit des politiques de développement durable mises de l'avant il y a déjà plusieurs années.

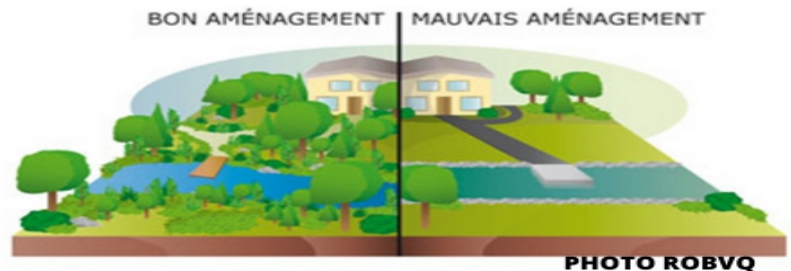


PHOTO ROBVO

En 2015, la Municipalité de Hérrouxville s'est dotée d'un règlement sur la renaturation des rives, qui prévoyait la création de bande riveraine de minimum 10m.

Cette année, le service d'urbanisme prévoit reprendre plus intensivement le suivi des rives de l'ensemble du territoire, afin de faire la promotion de la restauration des milieux riverains dégradés.

Ainsi, dès AOÛT 2023, l'inspectrice de la Municipalité débutera les visites sur l'ensemble des terrains riverains, afin de faire un suivi de conformité des aménagements.

Vous avez des questions sur le règlement?

Il est disponible sur notre site internet, dans l'onglet Politique riveraine.

HÉROUXVILLE

www.municipalite.herouxville.qc.ca



AVIS AUX CITOYENS ET AUX AUTOMOBILISTES



Une nouvelle signalisation fera son apparition sur le Chemin St-Timothée, à la jonction du Rang de la Grande-Ligne.

Lors de la séance du conseil Municipal, du 13 juin 2023, les élus ont votés en faveur de l'ajout de panneaux d'arrêt.

L'installation de la nouvelle signalisation sera fait dès juin 2023.

Soyez attentif et prudent sur nos routes.



Climatisation Hudon

RBQ: 5829-1238-01

- Climatisation
- Chauffage
- Ventilation

Alexandre Hudon

819-531-0175

climatisation.hudon@outlook.com

location de chalets
salles de réception
journées plein air

14, CHEMIN DOMAINE TAVIBOIS
HÉROUXVILLE (QC) G0X 1J0

418-365-6913 www.tavibois.com

HÉROUXVILLE



INFORMATIONS AUX CITOYENS - PROPRIÉTAIRES DE PISCINE

Dès cet été, dans le but de sensibiliser les citoyens à la sécurité des piscines résidentielles, le service d'urbanisme de la municipalité de Héraultville rendra visite à tous les propriétaires de piscines.

HÉROUXVILLE



Installation de votre **PISCINE**

L'inspecteur s'est présenté aujourd'hui à votre domicile, mais vous étiez absent. Voici les non-conformités relevées lors de l'inspection :

- ☐ Enceinte
 - ☐ Hauteur (minimum 1,2 m)
 - ☐ Portière munie d'un dispositif de fermeture automatique
 - ☐ Emplacement du loquet
 - ☐ Espacement entre les composantes
- ☐ Dégagement minimal de 1 m autour de la piscine
- ☐ Norme(s) d'implantation de la piscine
- ☐ Présence minimale ____ arbres et ____ arbustes
- ☐ Autres : _____

Pourquoi faire des inspections?

Cette initiative d'inspection locale fait notamment suite aux modifications apportées par le gouvernement du Québec au Règlement sur la sécurité des piscines résidentielles au cours de l'été 2021. La Loi prévoit désormais de nouvelles règles qui visent à renforcer davantage la sécurité des aménagements autour des piscines.

Votre installation est-elle conforme?

Il vous est possible de vérifier la conformité de votre installation en consultant le formulaire d'autoévaluation fourni par le gouvernement du Québec, sur son site internet.

www.quebec.ca/piscinesresidentielles

Nouvelle installation ou modification

La municipalité vous rappelle que tout propriétaire doit obtenir un permis auprès du service d'urbanisme avant de construire, installer ou remplacer une piscine ou un équipement.

Pour en savoir plus...

Afin de bien comprendre les règles encadrant la sécurité des piscines, divers outils sont à votre disposition:

1. Visitez le site internet du Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation, dans la section Foire aux questions, sur le Règlement sur la sécurité des piscines résidentielles;
2. Consultez la réglementation municipale;
3. Communiquez avec le service d'urbanisme de la Municipalité.



CONCOURS DE PHOTOGRAPHIE



Nous vous invitons à participer à ce concours visant à mettre la lumière sur notre municipalité et les gens qui y vivent. Nous faisons donc appel à vous afin d'amasser des photos prises de Hérouxville pendant l'année 2023. Les meilleures photographies, mettant en valeur notre municipalité, pourraient paraître sur nos différents médias. De plus, vous courez la chance de gagner deux laissez-passer pour un 18 trous au Club de golf Saint-Rémi !

Règlements du concours :

- Être résident de la municipalité de Hérouxville;
- Soumettre un maximum de trois photos ;
- Les photos doivent être prises sur le territoire.

Pour participer, vous devez soumettre un maximum de trois photos à l'adresse suivante :

loisirs.her@regionmekinac.com.

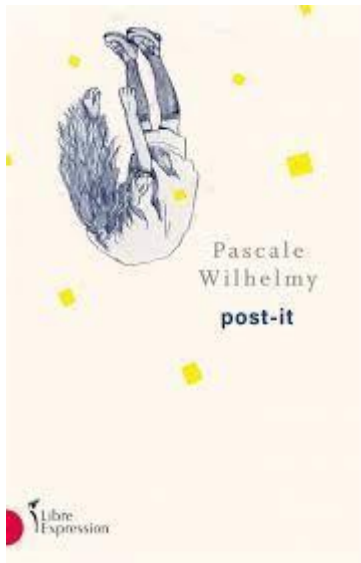
Par la même occasion, veuillez inscrire vos coordonnées personnelles, ainsi que les coordonnées des lieux où les photos ont été prises. La date limite pour participer au concours est le 20 juillet 2023.

Le processus de sélection pour les photos gagnantes sera sous forme de pige au sort.

Nous attendons vos merveilleux clichés !



Bibliothèque Municipale de Hérrouxville
La Source **Nouveautés de juillet**



RECHERCHÉS

Livres à donner, en bon état, pour petits et grands !

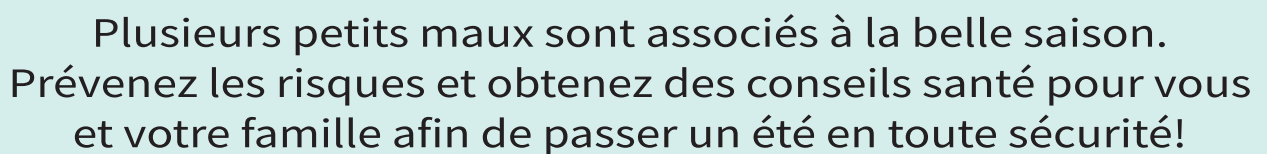
Apportez-les à la bibliothèque
sur les heures d'ouverture

Ces livres seront revendus à très faible coût lors
d'une activité dans le cadre des Journées de la Culture
et les profits serviront à financer
l'achat de livres pour jeunes!

Casse-tête complets adultes à donner

Détails à venir et un énorme merci de votre participation

Horaire d'été du 26 juin au 18 août 2023
du lundi au vendredi de 13h à 15h
le mercredi de 17h30 à 19h30



- Piqûres d'insectes
- Chaleur
- Herbe à poux
- Coup de soleil
- Hydratation
- Santé [voyage](#)
- Qualité des eaux de baignade
- Intoxication alimentaire
- Eau potable
- Intoxication au monoxyde de carbone



entre-du-Québec
Québec

L'ABC DU BAC BRUN

- Aliments liquides en petite quantité (lait, jus, graisse, huile végétale ou animale)
- Aliments périmés sans emballage
- Café et thé
- Écales de noix et noyaux
- Fruits, légumes et pelures
- Nourriture pour animaux
- Œufs et coquilles
- Pains, pâtisseries et céréales
- Pâtes alimentaires, légumineuses et riz
- Produits laitiers
- Restes de table
- Viande, poisson, os et arêtes
- Cônes et aiguilles de conifères
- Copeaux de bois non traité
- Feuilles et gazon
- Fleurs, plantes et résidus de plates-bandes
- Paille, foin et chaume
- Petites branches et racines
- Terre d'empotage et terreau
- Boîtes de pizza avec résidus de gras
- Essuie-tout, serviettes de table, nappes en papier et mouchoirs
- Filtres à café et sachets de thé
- Journaux et circulaires non glacés
- Moules à muffins en papier
- Sacs en papier
- Bâtons de friandises glacées, cure-dents et brochettes en bois
- Bouchons de liège naturel
- Bran de scie ou copeaux
- Cendres froides (refroidies au moins 72 heures)
- Cheveux, poils et plumes
- Fumier et excréments d'animaux
- Litière pour animaux
- Papier parchemin



INFO ÉQUIPE

Le Communicateur

Est une revue d'informations publiée 12 fois par année par la Corporation de Développement de Hérouxville.

Coordination et mise en page

Céline Mongrain.

Collaboratrices et collaborateurs

CIUSS Centre du Québec, Alexandre Hudon, Julie L'Heureux, Loisirs Hérouxville et Bernard Thompson.

Impression

Céline Mongrain, au bureau municipal publication en 710 copies.

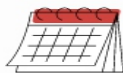
Droits et responsabilités

Toute reproduction du contenu est permise à condition d'en préciser la source. Les articles n'engagent que la responsabilité et l'opinion de leurs auteurs (es). L'équipe se réserve le droit d'abréger les textes, ainsi que de les publier ou non.

Dépôt légal

Bibliothèque Nationale du Québec, ISSN Canada 1196-748X, troisième trimestre, 2023.

Méga vente de garage communautaire



22 juillet 2023 de 9 h à 17 h



Centre des loisirs Alexandre Massicotte

(500, rue Goulet, Hérouxville, QC)

Beau temps, mauvais temps, on vous attend !

Pour réserver une table gratuitement à la vente de garage :
cathw13@hotmail.com

